

faisons **Vivre** nos projets
" agissons ensemble pour l'agriculture de nos territoires en Bretagne "



RENDEZ-VOUS WEB DES COLLECTIVITES

Actualités Installation en Bretagne



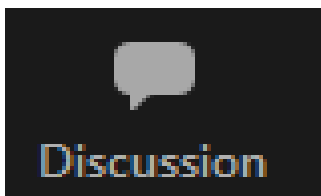
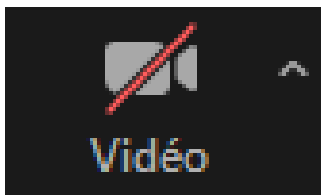
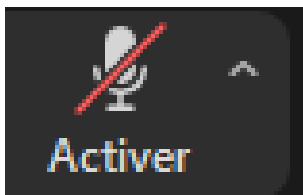
Marie-Isabelle LE BARS
Chargée de mission Installation Transmission
Christophe ALLANIC
Responsable Installation 29 - Transmission
Chambre d'agriculture de Bretagne

agriculture-collectivites.bzh





Organisation pratique du webinaire



- Merci de garder votre micro fermé et de désactiver votre caméra
- Questions par tchat, via « conversation », après vous être identifié Prénom - Nom - Commune ou EPCI
- Le webinaire est enregistré :
 - Nous vous ferons parvenir le lien vers le replay du webinaire lorsqu'il sera disponible sur notre chaîne Youtube

Programme du webinaire

- **Introduction** par Stéphane CORNEC, élu de la Chambre d'agriculture
- **Partie 1 - Dispositifs publics d'accompagnement à l'installation**
par Marie-Isabelle Le Bars – Christophe Allanic
 - Questions/Réponses
- **Partie 2 - Chiffres clés : dynamiques, caractéristiques des projets et profils des nouveaux installés**
par Marie-Isabelle Le Bars, chargée de mission installation transmission
 - Questions/Réponses
- **Partie 3 - Zoom : quelques clés de réussite des installations**
par Christophe Allanic, responsable installation 29 – transmission Bretagne
 - Questions/Réponses
- **Partie 4 - La Chambre d'agriculture à vos côtés, nos prochains RDV**
- **Conclusion** par Stéphane Cornec, élu de la Chambre d'agriculture

Introduction

par Stéphane CORNEC,
élu de la Chambre d'agriculture
en charge de l'Installation Transmission



Partie 1

Dispositifs publics d'accompagnement à l'installation

par Marie-Isabelle LE BARS – Christophe ALLANIC –
Chambre d'agriculture de Bretagne

S'installer en agriculture

Une idée, un projet !
N'hésitez pas appeler
au 0820 22 29 35,
un réseau de conseillers
pour vous répondre.

Renseignez-vous sur les démarches, les contacts, les conditions
de réussite et trouvez votre exploitation et démarrez
votre parcours à l'installation...

Point Accueil Installation
BRETAGNE
0820 22 29 35
jemelanceenagriculture.com

www.jemelanceenagriculture.com

CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

Jeunes Agriculteurs

Engagement agricole public de Bretagne CAP-CIPB

Réseau Cab + Fraib

CIVAM

Région BRETAGNE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHERIE





Étapes et dispositifs

- Point Accueil Installation



- Répertoire Départ Installation

repertoireinstallation.com

- Plan de Professionnalisation Personnalisé



- Stages 21 h et accès au foncier

- SRDEA et priorité installation

- AgriInstal

AGRI Install

- Prêt d'honneur Brit

- Aides EPCI...

- AgriInvest...





94 % de taux de satisfaction !

Le dispositif de préparation à l'installation

Labellisation PAI – Stage 21h – 3P

Par la Draaf, depuis 2018 -> 2026 (LOA – FSA en 2027)

avec des partenaires sous-traitants

Les étapes clés
de son projet de création
ou de reprise d'entreprise

ANTICIPEZ
vos démarches,
prenez contact au moins
1 an avant l'installation

Un dispositif à la carte,
ouvert à tous, pour répondre
à vos besoins...



- Un N° **0820 22 29 35**, un site www.jemelanceenagriculture.com, 2 FB + **Trouver sa ferme en Bretagne avec le RDI**
- Permanences et RDV téléphoniques multipartenaires
- Journée d'information gratuite : Les bases de la création d'activités, Cafés installation...
- Webinaire Emergence - Newsletter PAI (1/trimestre)....



AGRI Install





Les missions de la Chambre d'agriculture

➤ Des missions Installation de SERVICE PUBLIC :

➤ Des missions déléguées par l'Etat et la Région (AO / Labellisation)

- 4 Points Accueil Installation (**PAI**) de Bretagne, **ouvert à TOUS** les porteurs de projet
- 4 Centres d'Elaboration des **3P**, pour proposer des **plans de formation sur mesure** à TOUS



S'installer
en agriculture

➤ Des missions de service public (code rural) : Préinstruction des demandes d'aides **DJA** (Dotation Jeune Agriculteur) pour la Région

➤ Des missions Transmission de SERVICE PUBLIC (code rural) :

- Gestion des Déclaration d'Intention de Cessation d'Activités Agricoles (**DICAA**) : information et enquête auprès de tous les futurs cédants ; 4 ans avant l'âge légal de la retraite avec la MSA
- Animation du Répertoire Départ Installation (**RDI**) (inscription / mises en relation grâce au www.repertoireinstallation.com)



➤ Une mission d'Observatoire Installation Transmission et centre de ressources pour l'ensemble des acteurs



➤ Une mission de coordination « Réseau Installation Transmission » : Charte d'engagement signée par 30 partenaires : Point Accueil Transmission, Boîte à outils, Guides, Communication, Evènements...





Les missions de la Chambre d'agriculture

➤ Des **prestations** et accompagnements sur mesure :

- **Des formations** « Chiffrer et Analyser son projet », « Réaliser son étude de marché », « Poser les bases d'une bonne association »...
- **Le Pack Installation** (Labellisation Région) : une étude globale d'installation (cahier des charges), pour s'installer dans les meilleures conditions (expertises, faisabilité, environnement, travail, système...)
- Des **accompagnements transmission** sur mesure : Formations, Audit-**AgriTransmission** (Labellisation Région), Evaluation...

➤ Une **offre pour les territoires** : des partenariats sur mesure

- ✓ Fonction des **orientations, besoins des acteurs et des enjeux locaux**
 - ✓ Profil de territoires, diagnostics et observatoire,
 - ✓ Démultiplication / compléments des actions précédentes
 - ✓ Actions spécifiques sur mesure : forum, Instal Dating, accueil et suivis nouveaux installés...
- ✓ Communiquer et mobiliser localement, « **Faire Réseau** », **aller plus loin, cibler...**





Bilan PAI – Chiffres clés 2024

➤ Nombre de contacts

	CA22	CA29	CA35	CA56	Bzh
Nombre de contacts 2024	472	456	571	525	2024
Nombre de contacts 2023	457	446	596	552	2051
Nombre de contacts 2022	384	522	599	584	2089
Nombre de contacts 2021	526	504	777	671	2478
Nombre de contacts 2020	495	495	536	559	2085
Nombre de contacts 2019	444	448	536	416	1844
Nombre de contacts 2018	435	520	526	430	1911
Nombre de contacts 2017	499	528	550	417	1994
Nombre de contacts 2016	413	408	520	343	1684
Nombre de contacts 2015	399	437	543	531	1730

➤ Un **site internet**, une **page FB** et maintenant une **Newsletter trimestrielle**

➤ Des journées d'informations : Bases de la création d'activité, «Demain, je m'associe, je m'installe », café et Forum Installation»

Les membres du PAI, les Jeunes Agriculteurs, les Chambres d'agriculture de Bretagne et le réseau INPACT réalisent des journées d'informations financées via le Programme AITA.





Bilan PAI – Chiffres clés 2024

Nombre de contacts : 2024 contacts



Profil des porteurs de projet

⇒ **39%**  **61%** 

(39 % en 2018, 38 % en 2019, 39 % en 2020, 42% en 2021, 40 % en 2022, 39 % en 2023)

⇒ **Moyenne de 33 ans**

(32.6 en 2018, 32.9 en 2019, 33.3 en 2020, 33.9 en 2021, 34 en 2022, 33.5 en 2023)

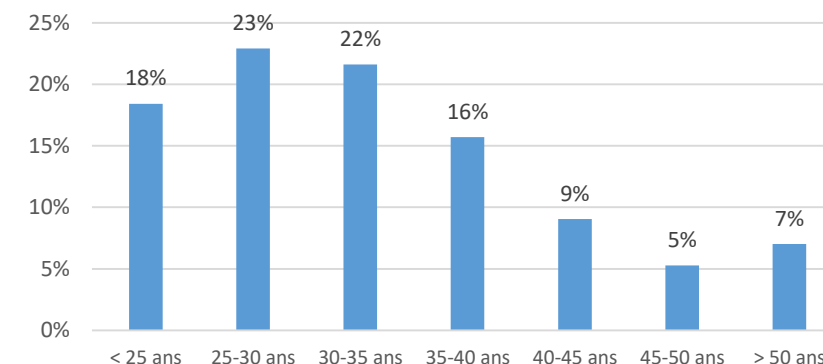
⇒ **21% ont plus de 40 ans**

(18 % en 2018, 18 % en 2019, 13% en 2020, 21% en 2021, 26% en 2022, 21% en 2023)

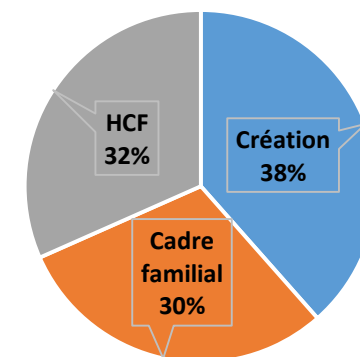
⇒ **Sans diplôme agricole : 21%** (26% en 2020, 31% en 2021, 25% en 2022, 24% en 2023)

⇒ **BPREA : 22%** (20% en 2020, 20% en 2021, 21% en 2022, 22% en 2023)

Age des porteurs de projet au PAI



Modalités d'installation prévue

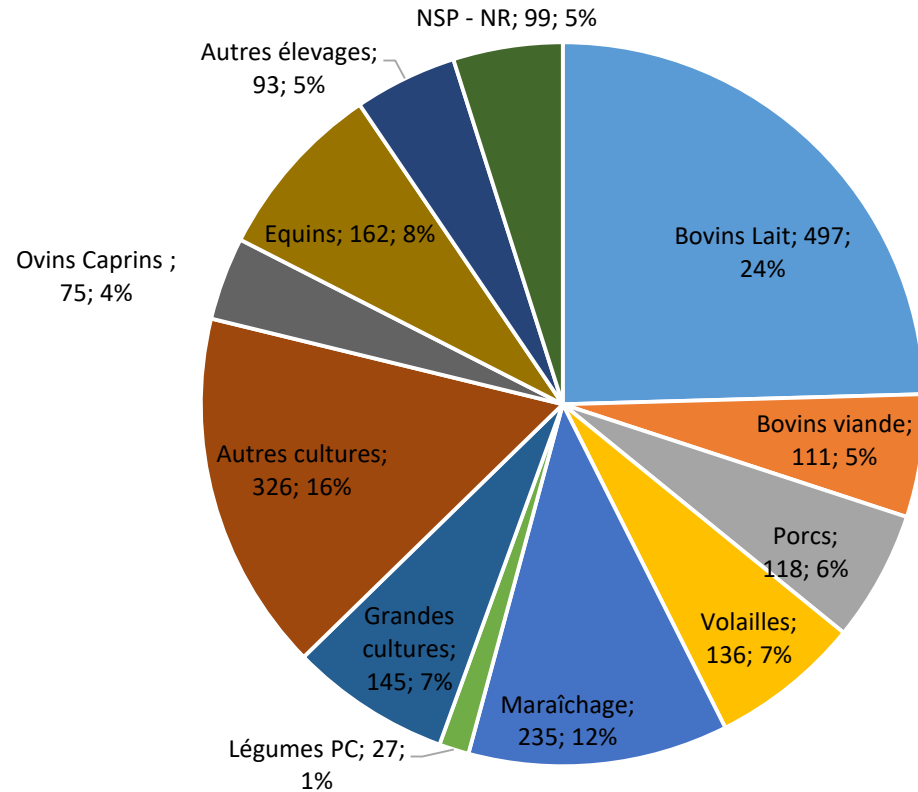




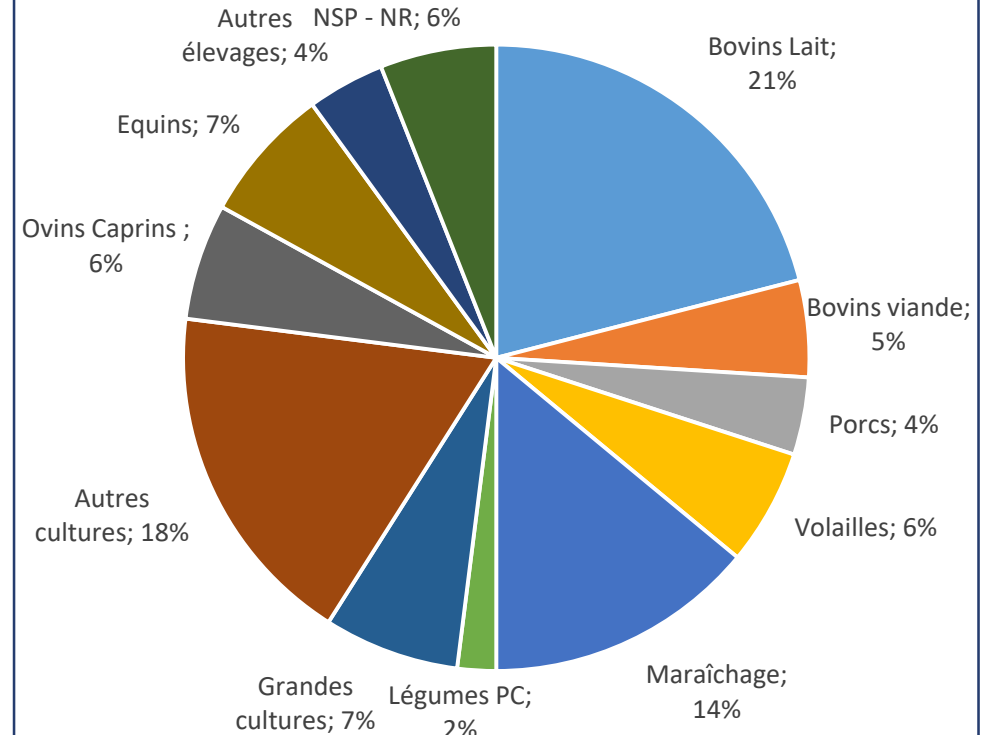
Bilan PAI – Chiffres clés 2024

Des projets toujours
très diversifiés !

Productions principales - PAI
Bretagne 2024



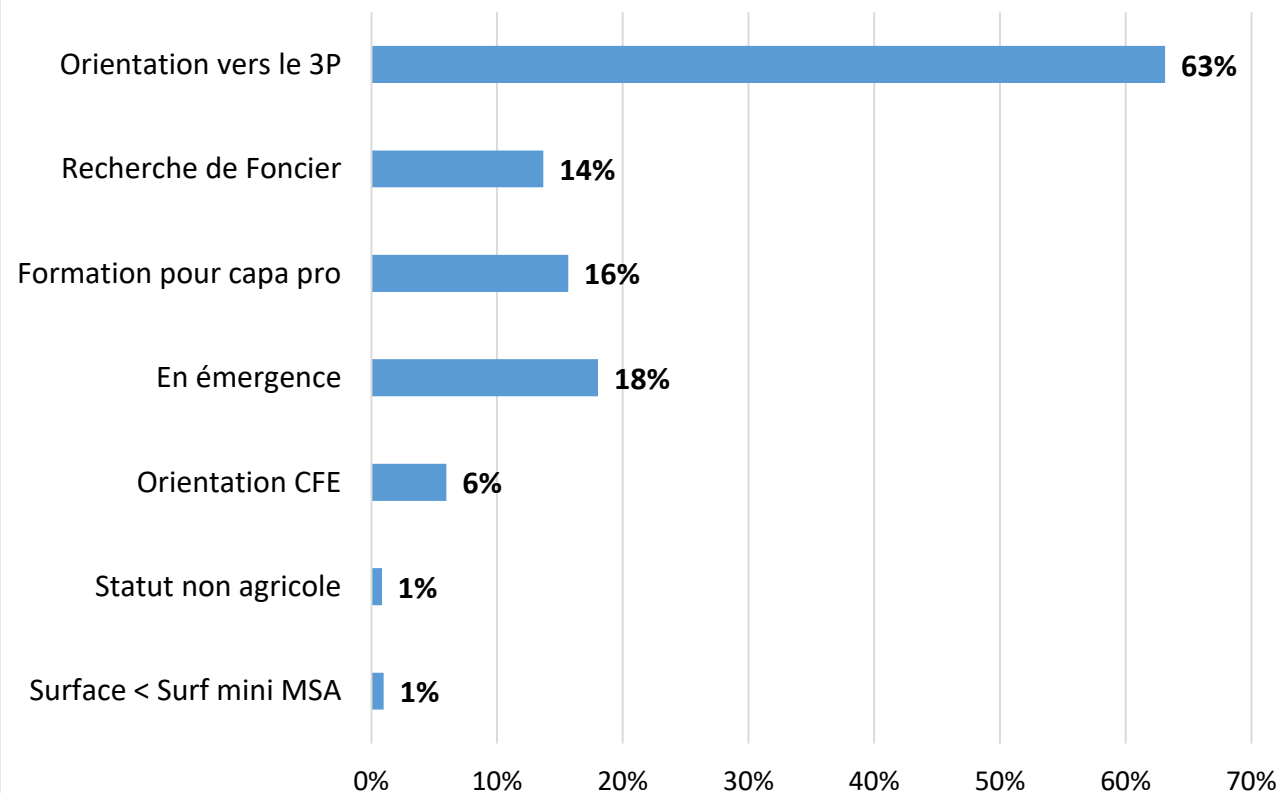
Productions principales - PAI
Bretagne 2023





Orientations au PAI

Orientations en fonction des besoins - PAI Bretagne 2024



2023 2022 2021 2020 2019

Orientation vers le 3P	57%	55%	60%	68 %	64%
Recherche de Foncier	15%	18%	20%	15%	21%
Formation pour capa pro	17%	20%	22%	22%	20%
En émergence	22%	21%	21%	17%	11%
Orientation CFE	5%	7%	10%	6 %	5%
Statut non agricole	1%	1%	1%	1%	1%
Surface < Surf mini MSA	1%	1%	2%	0%	1%





Les étapes clés de l'installation en chiffres

1 - Information Orientation



2 024
contacts
en 2024

18%
en réflexion (émergence
de projet, salariat, divers)

16%
vers la formation
qualifiante (BPREA...)

14%
en recherche de foncier
vers le RDI

63%
orientés vers le dispositif
d'installation

repertoireinstallation.com

2 - Préparation formation



1 020
porteurs de projet ont
démarré un 3P en 2024

Installations non aidées

3 - Installation

431
Installations aidées (Dja)

33 Installations aidées SIA
(40-50 ans)

Installations totales

→ 652* immatriculations < 40 ans

→ 911* immatriculations totales

(*) Source MSA, données 2023

→ <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/agritheque/installation-transmission/>





-> 97 % jugent les infos de
qualités, utiles et nécessaires
à leur installation,

Les étapes clés de l'installation : le stage 21h

>> Déroulé du stage 21h - 3 jours autour des dimensions à appréhender par les futurs chefs d'entreprise – avec « en fil rouge » l'autonomie et la résilience des projets

- ❖ J1 : Module 1 : «Démarches pour la création ou reprise d'entreprise en agriculture» :
 - ✓ Réflexion personnelle, aspects réglementaires et administratifs » (=> Intervention DDTM)
 - ✓ Témoignage Nouvel Installé (=> Alternance témoins JA / CIVAM / GAB)
- ❖ J2 : Module 2 : «Le facteur humain dans le projet : travail, gestion de la main d'œuvre et des relations»
- ❖ J2 : Module 3 : «Réflexions sur les démarches agro-écologique et agro biologique»
(=> introduction Adaptation, Attenuation Climat-Carbone / co animation CAB / GAB)
- ❖ J3 : Module 4 : «Gérer et anticiper les risques »
(=> autour de la Résilience du projet / co animation CAB / CIVAM)
- ❖ J3 : Clôture : « Regards croisés et diversité des projets entre stagiaires »



Les autres aides installation ...

Au-delà de la Dotation Jeune Agriculteur, d'autres aides peuvent être mobilisées en fonction des profils et des projets des demandeurs :

- L'aide **SIA**, Soutien à l'Installation en Agriculture des 40-50 ans, projets équestres et saliculture, proposée par la Région Bretagne 
- Les **aides et soutiens de collectivités**, de certains Conseils départementaux, de certaines EPCI... 
- Le **prêt d'honneur «brit»** animé par Initiative Bretagne, à destination de l'ensemble des projets
- Les prêts d'honneur proposés par les plateformes locales
- La **majoration JA** aux investissements Agri Invest 
- L'**aide JA** de la PAC
- Les **aides à la reprise ou à la création d'entreprise**
Les allocataires ayant des droits à l'ARE (Allocation d'aide au retour à l'emploi) qui créent ou reprennent une entreprise, peuvent bénéficier d'une aide : l'ARCE. Elle peut être versée au créateur ou repreneur d'entreprise, sous certaines conditions.
- Les **aides au portage foncier, les apporteurs de capitaux, achats différés de fonciers...** avec la Safer, la Région, les banques, Terres de Liens, ...
- Les garanties : notamment « **Egalité femmes** » par France Active, ... pour faciliter l'accès au crédit bancaire...
- Les **aides et soutiens** de partenaires économiques...



Zoom sur la DJA : Dotation Jeune Agriculteur

Nouveauté Montant unique = Suppression des modulations

Nouveauté
Autorité de
gestion = Région



AGRI Install

Aide (à la trésorerie) forfaitaire de **22 000 €** pour une installation à titre principal (11 000 € pour une installation à titre secondaire) versée en 2 fois (80% à l'installation puis 20% après 4 ans) sous conditions :

- ☑ âge compris entre 20 et 40 ans à la date de dépôt de la demande
- ☑ diplôme agricole de niveau IV
- ☑ parcours 3P validé
- ☑ engagement collectif dans un groupe de développement pendant 4 ans (AEP / GIEE / Chambre d'agriculture / GAB / CIVAM ...) ou 4 jours de formation en lien avec le projet d'installation à réaliser pendant les 4 ans d'engagement ou engagement CUMA
- ☑ réaliser dans le cadre d'un accompagnement par une structure labellisée (Chambre d'agriculture, FRAB, CIVAM) une Etude Globale d'Installation (EGI) sur 5 ans et un Plan d'Entreprise Durable (PED) sur 4 ans montrant la viabilité du projet permettant d'atteindre :

Pour une installation à titre principal

- un revenu disponible agricole ≥ 1 SMIC/associé en année 4 du PED
- un ratio RDA/RPG (Revenu Disponible Agricole / Revenu Professionnel Global) $\geq 50\%$ en année 4 du PED

Nouveauté SIMPLIFICATION : Suppression des contrôles mi parcours et des avenants

Nouveauté
engagement
collectif

Nouveauté
Labellisation des
structures



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



SIA : Soutien à l'Installation en Agriculture

Nouveauté
Autorité de gestion =
Région

Nouveauté Montant revalorisé (avant 6 000€)

Aide (à l'investissement) forfaitaire de **8 000 €** conditionnée à 20 000 € HT de dépenses non engagées avant la demande sous conditions :



AGRI Install

- ☒ âge entre **40 et 50 ans** à la date de dépôt de la demande ou installations **en équin** ou saliculture
- ☒ diplôme agricole de niveau IV
- ☒ parcours 3P réalisé
- ☒ ne pas avoir bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur
- ☒ réaliser dans le cadre d'un accompagnement par une structure labellisée (Chambre d'agriculture, FRAB, CIVAM) un prévisionnel économique sur 5 ans et un Plan d'Entreprise Durable (PED) sur 4 ans montrant la viabilité du projet permettant d'atteindre :
 - un revenu disponible agricole ≥ 1 SMIC/associé en année 4 du PED
 - un ratio RDA/RPG (Revenu Disponible Agricole / Revenu Professionnel Global) $\geq 50\%$ en année 4 du PED
- ☒ justifier de 20 000€ HT de dépenses éligibles non engagées avant le dépôt de la demande (= devis/bon de commande non signés). Les travaux ne doivent pas être engagés avant l'avis de recevabilité délivré par la Région. Les dépenses présentées ne doivent pas faire l'objet d'un autre financement public.

Le paiement se fait sur la base de factures acquittées. La demande peut être faite jusqu'à un an après l'installation.

Nouveauté
Baisse du montant
mini (avant 30 000€)



Cahier des charges Etude d'installation - Région

AGRI Install

 Aide Régionale

 Aide européenne

Aide disponible

 Subvention

 FEADER

 2023-2027 (FEADER
uniquement)

 Agriculture
- Installation &
Transmission

→ <https://europe.bzh/aides/fiches/agri-install/>

Mon engagement dans la transition agro écologique

Cette rubrique vise à décrire comment l'exploitant envisage d'engager son projet dans la transition agro écologique.

Je précise si l'exploitation créée / à reprendre est engagée dans une démarche globale de transition (agriculture biologique, MAEC système, HVE niveau 3 ; etc.).

Volet Carbone Climat : Description des investissements et/ou actions permettant d'améliorer la maîtrise des consommation/production d'énergie et/ou l'impact impact sur le climat.

Volet eau : Description des investissements et/ou actions permettant d'améliorer la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Volet biodiversité : Description des investissements et/ou actions permettant d'améliorer l'impact de l'exploitation sur la biodiversité.

Dans le plan d'entreprise durable, présenté en Comité Installation

- **Mon engagement dans une démarche collective de groupe et dans la transition agroécologique**
- **Situation réglementaire** (mises aux normes, installations classées, situation en zone bassin versant algues vertes, contrôle des structures...)
- **Sensibilité du projet au risque, analyse globale du projet et points de vigilance**
- **Nom et prénom du conseiller et structure labellisée**





Procédure de demande de DJA 2023-2027

Dépôt dossier demande d'aides JA en ligne

AGRI Install

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



Pré-instruction
Chambre d'agriculture

Accusé de
Recevabilité du
dossier

Comité
installation

Décision d'octroi des aides : délai
12 mois pour s'installer + **3 mois**
pour une demande d'acompte

Contrôle :
versement solde
DJA (20 %)

PPP

PED + EGI +
AE

Du dépôt au 1^{er} versement de
la DJA

Mise en
œuvre du
PED
(4 ans)

Modalités de dépôt demande DJA

- En ligne <https://europe.bzh/>
- PPP
- Plan d'Entreprise Durable
- Etude Globale Installation
- Statuts (projets)
- Ensemble du foncier (promesses de baux...) concerné par l'installation sécurisé
- Autorisation d'exploiter

Installation/ début d'activité
suivant PED

Certificat de
conformité de
l'installation :
80% DJA versée

Modalités de dépôt demande paiement

- En ligne <https://europe.bzh/>
- Attestation d'affiliation MSA
- Immatriculation RNE
- Justificatif foncier
- Justificatif moyens de production
- Et pour les sociétés : statuts et + PVAGE cession de parts sociales



Nos orientations

- Accueil de **TOUS les porteurs de projet** dans leur diversité et la diversité des agricultures
- Vers des projets d'installations **VIABLES, VIVABLES** et **DURABLES** de chefs d'entreprises agricoles autonomes
- Sécurisation des projets pour des **Nouveaux Installés EPANOUIS** dans leur métier (intégration professionnelle et territoriale, autonomie, collectif, transition)

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Les + AVANTAGES

- Bénéficiez de la **réactivité**, de l'**écoute** et de la **confidentialité** d'un référent de la Chambre d'agriculture, à toutes les étapes de votre projet.
- L'ensemble de **nos conseillers** et de **nos experts se mobilise**, en toute neutralité, pour la réussite de votre projet, dans le respect de vos choix d'entrepreneur.

INSTALLATION

PACK INSTALLATION

Un accompagnement global pour vous permettre de construire et consolider votre projet d'installation en agriculture



La Chambre d'agriculture de Bretagne est labellisée par la Région Bretagne

RÉUSSIR VOTRE PROJET EN ALLIANT CONSEIL INDIVIDUEL ET DYNAMIQUE COLLECTIVE

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :



Point Accueil
Installation



CEPPP

Entretien et
réalisation PPP



CerticREA :

parcours de formation
certifiant individualisé



CONSTRUIRE UN PROJET SOLIDE

RÉALISER VOTRE ÉTUDE GLOBALE D'INSTALLATION

Diagnostic terrain et simulation sur 5 ans de la faisabilité de votre projet
Accompagnement dans les différentes étapes de préparation de l'installation sur les aspects techniques, économiques, financiers, humains, environnementaux, réglementaires ...

01



BÉNÉFICIER D'UNE AIDE À L'INSTALLATION

Dossier de demande d'aide et suivi

02



CONSOLIDER VOTRE INSTALLATION

PROGRESSER EN COLLECTIF

4 jours de formation au choix parmi nos formations catalogue ou groupes
formation-agriculteurs.com

03



FAIRE LE POINT ET SÉCURISER

Visite conseil 2 ans après l'installation

04

➤ Réduction de 200 € si le CerticREA est réalisé

Bénéficiez de l'expertise de la Chambre d'agriculture de Bretagne tout au long de la vie de votre entreprise

Vos contacts

Côtes d'Armor
Cécile TATIBOUET
02 96 79 21 45
installation22@
bretagne.chambagri.fr

Finistère
Blandine BEGOC
02 98 52 48 05
installation29@
bretagne.chambagri.fr

Ile-et-Vilaine
Céline OTTOGAU
02 23 48 29 90
installation35@
bretagne.chambagri.fr

Morbihan
Aurélien GAUTIER
02 97 46 59 02
installation56@
bretagne.chambagri.fr

Séance questions - réponses

Partie 2

Chiffres clés : dynamiques, caractéristiques des projets et profils des nouveaux installés

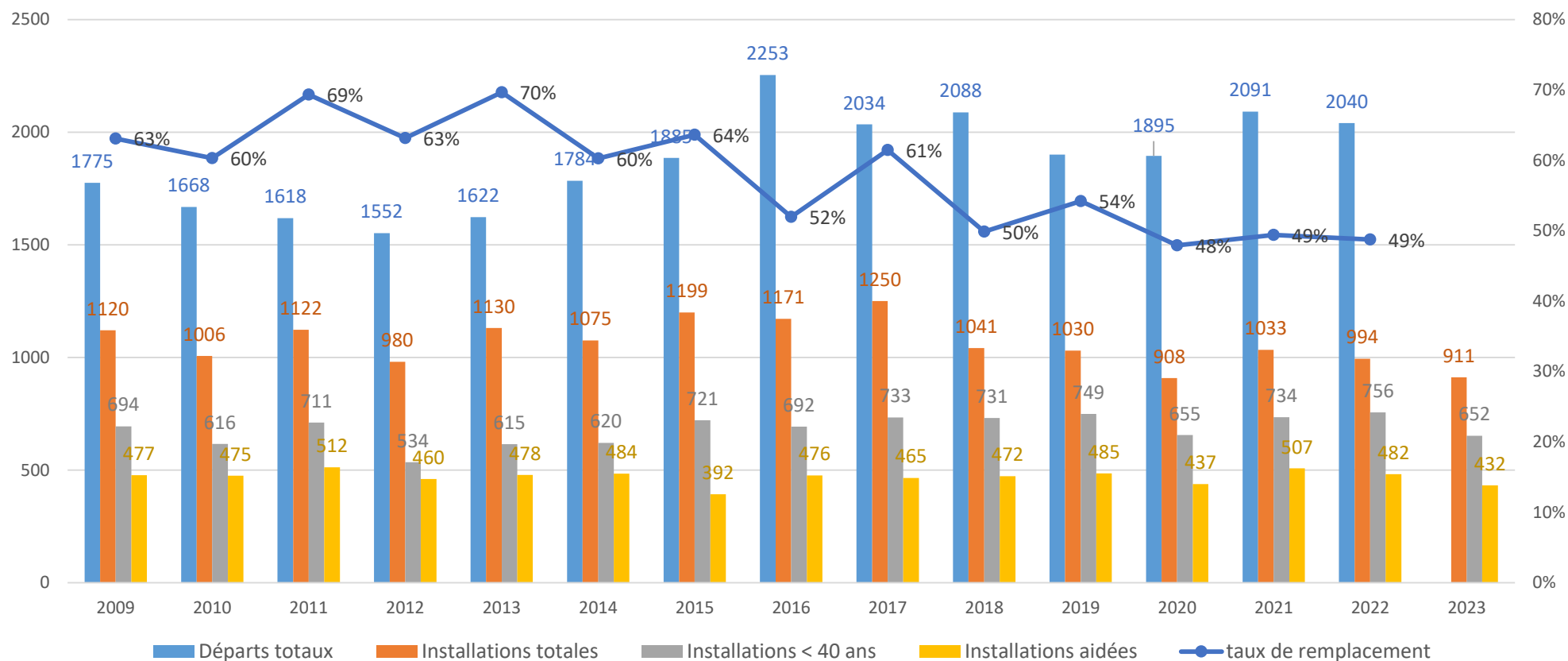
par Marie-Isabelle LE BARS, chargée de mission Installation Transmission
- Chambre d'agriculture de Bretagne



Dynamique de renouvellement en Bretagne

Evolutions des entrées / sorties (source ODASEA-MSA)

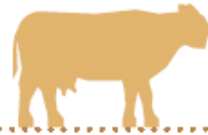
- Nelles immatriculations totales :
~ 911 dont 652 < 40 ans
~ 2/3 d'installations aidées
- Environ 2000 départs, soit 49 % de taux de remplacement ~ 1 installation pour 2 départs





Focus filières

Bovins lait



Porcs



Volailles



Maraîchage



Agriculteurs de
55 ans et +

40 %

47 %

37 %

29 %



Taux de remplacement
des départs :
entrées / sorties

28 %

31 %

57 %

148 %



Taux d'installations aidées /
installations totales

76 %

68 %

50 %

50 %



Taux de départ
avant 55 ans

18 %

16 %

21 %

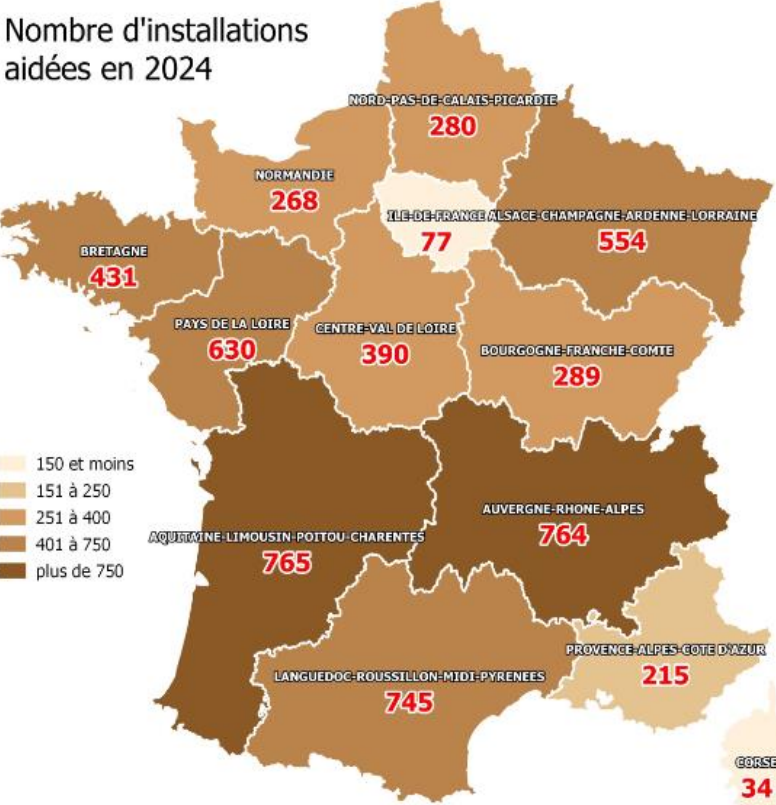
51 %



L'installation aidée en Bretagne

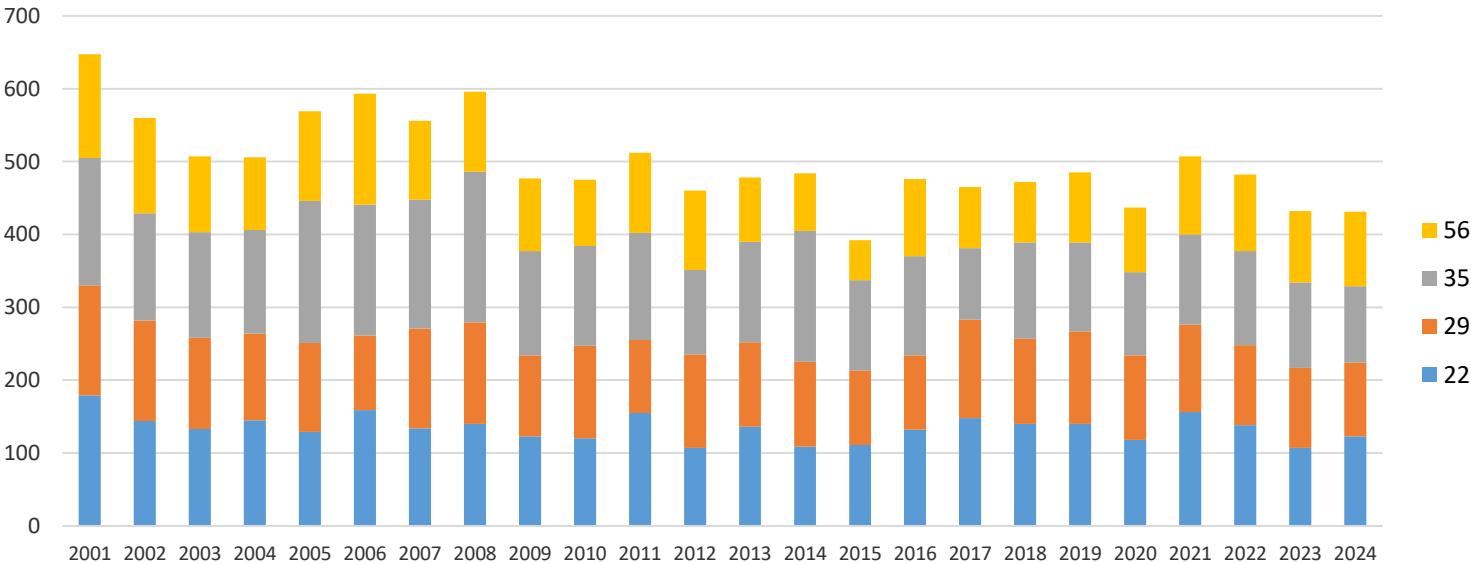
➤ 431 installations aidées en 2024

Nombre d'installations
aidées en 2024



	2021	2022	2023	2024
Bzh	507	482	432	431
22	156	138	107	123
29	120	110	110	101
35	124	129	117	105
56	107	105	98	102
France	5490	5900	4920	5442

Evolution bretonne de l'installation aidée

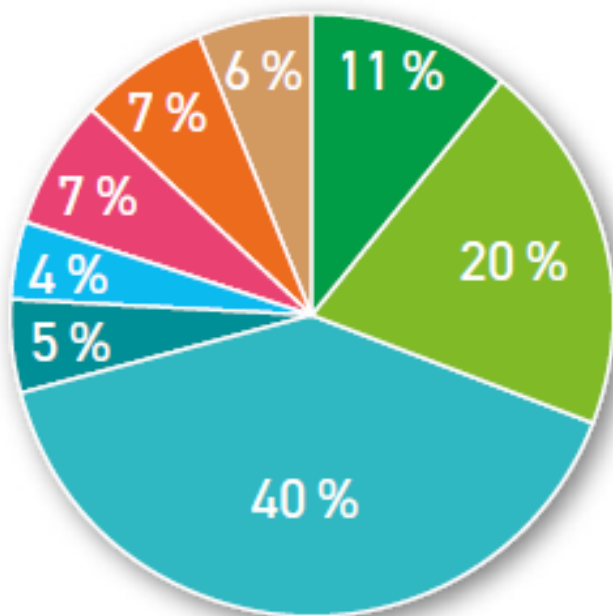




L'installation aidée en Bretagne

Production principale à l'installation :

BRETAGNE 2024



Grandes cultures 5% (5% en 2023)

Légumes PC 6% (3% en 2023)

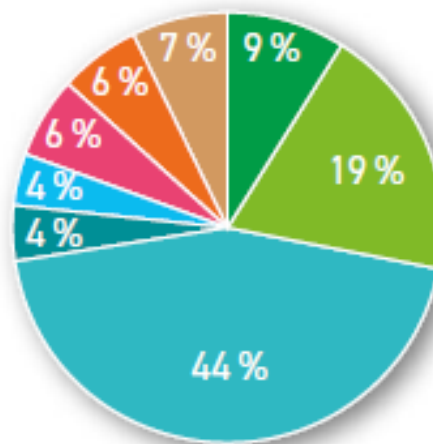
Maraîchage 11% (13% en 2023)

Fleurs Horticulture PPAM 5 % (3% en 2023)

Vergers 3% (3 % e 2023)

Autres : Viti, Spiruline... 2%

BRETAGNE 2023



Légumes Plein champ – Cultures



Maraîchage, Verger, Horticulture



Bovins lait



Bovins viande



Autres élevages (Ovins, Equins, Caprins...)



Porcs



Volailles



Mixtes



L'installation aidée en Bretagne



Légumes Plein champ – Cultures



Maraîchage, Verger, Horticulture



Bovins lait



Bovins viande



Autres élevages (Ovins, Equins, Caprins...)



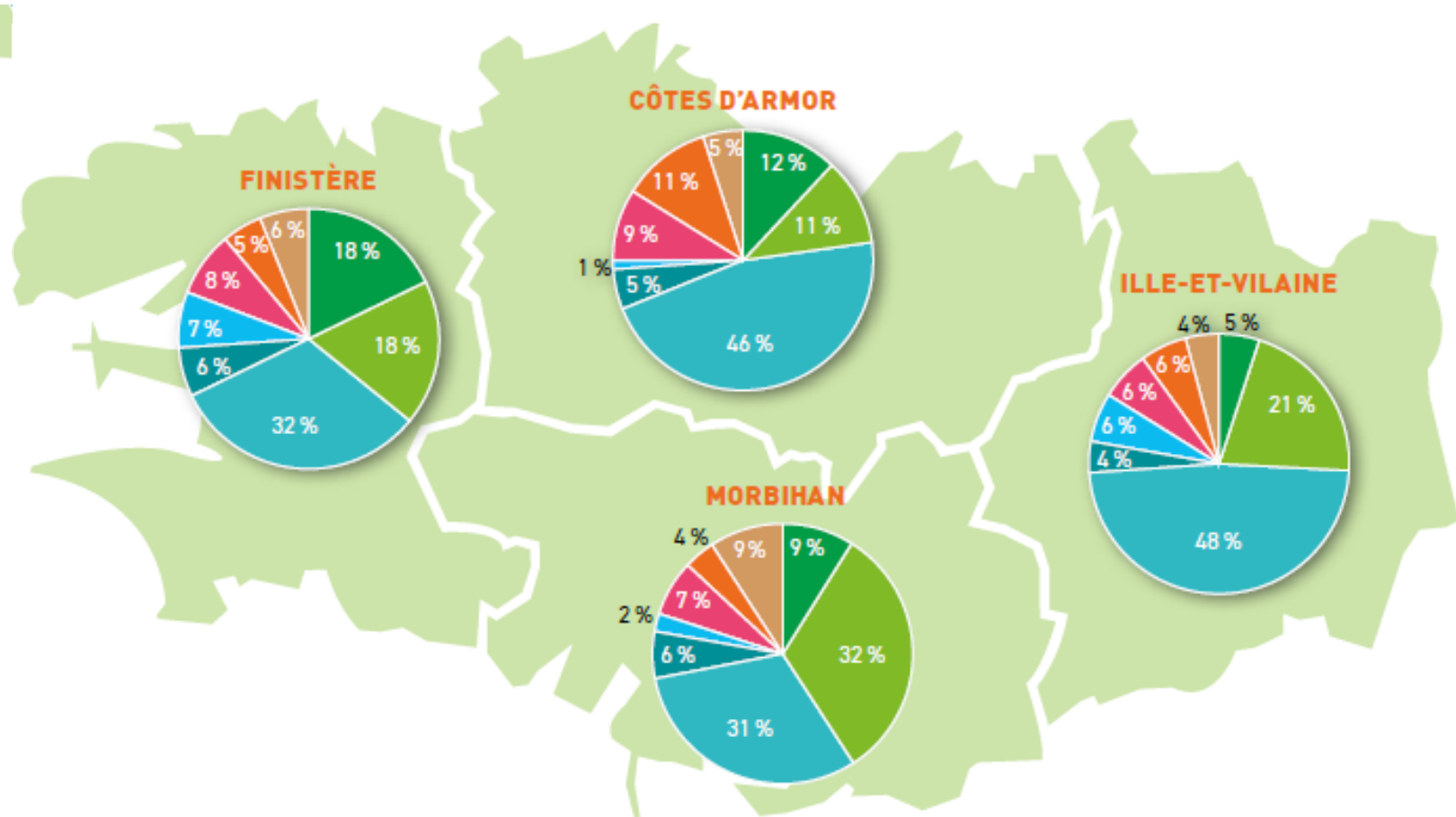
Porcs



Volailles

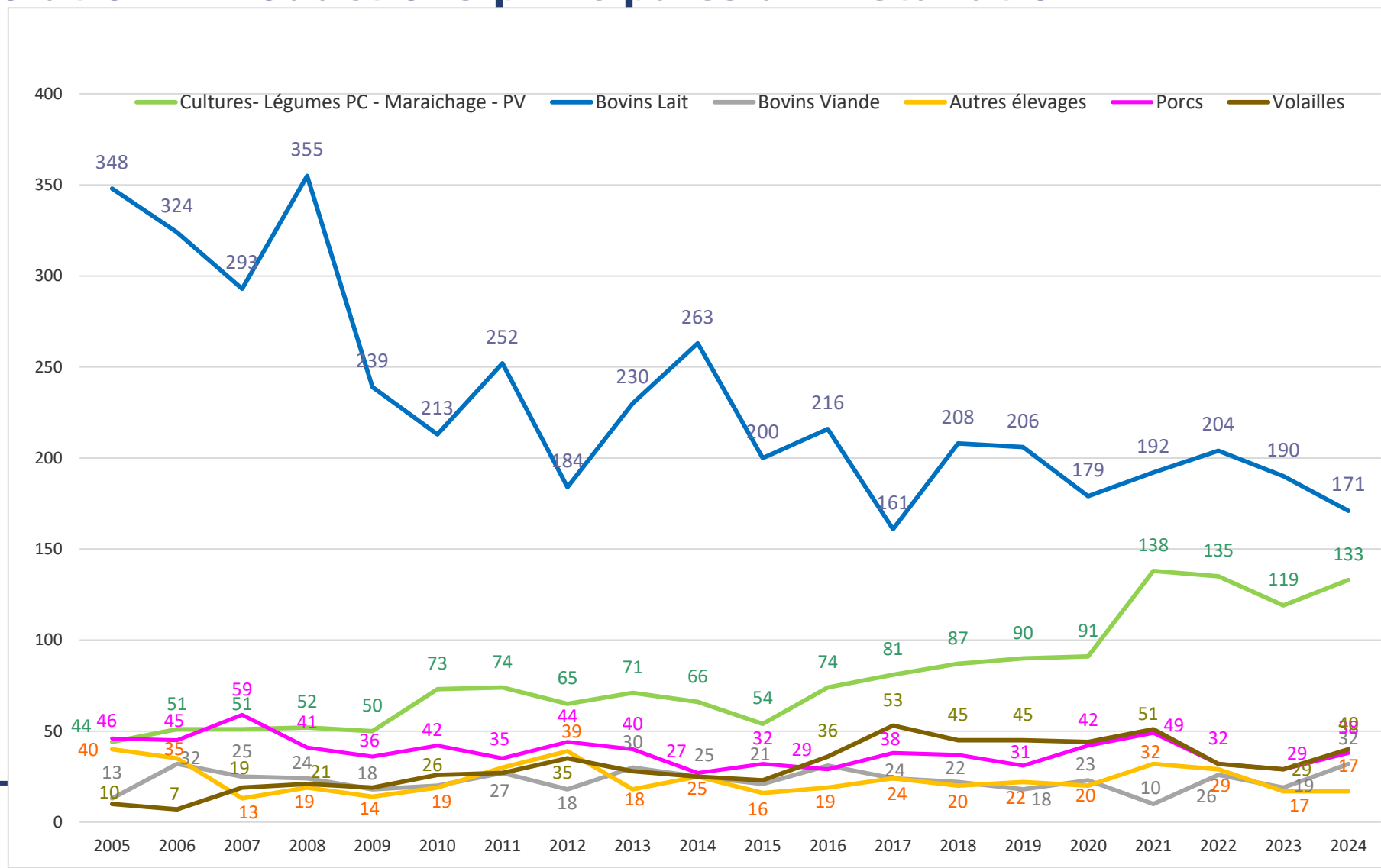


Mixtes



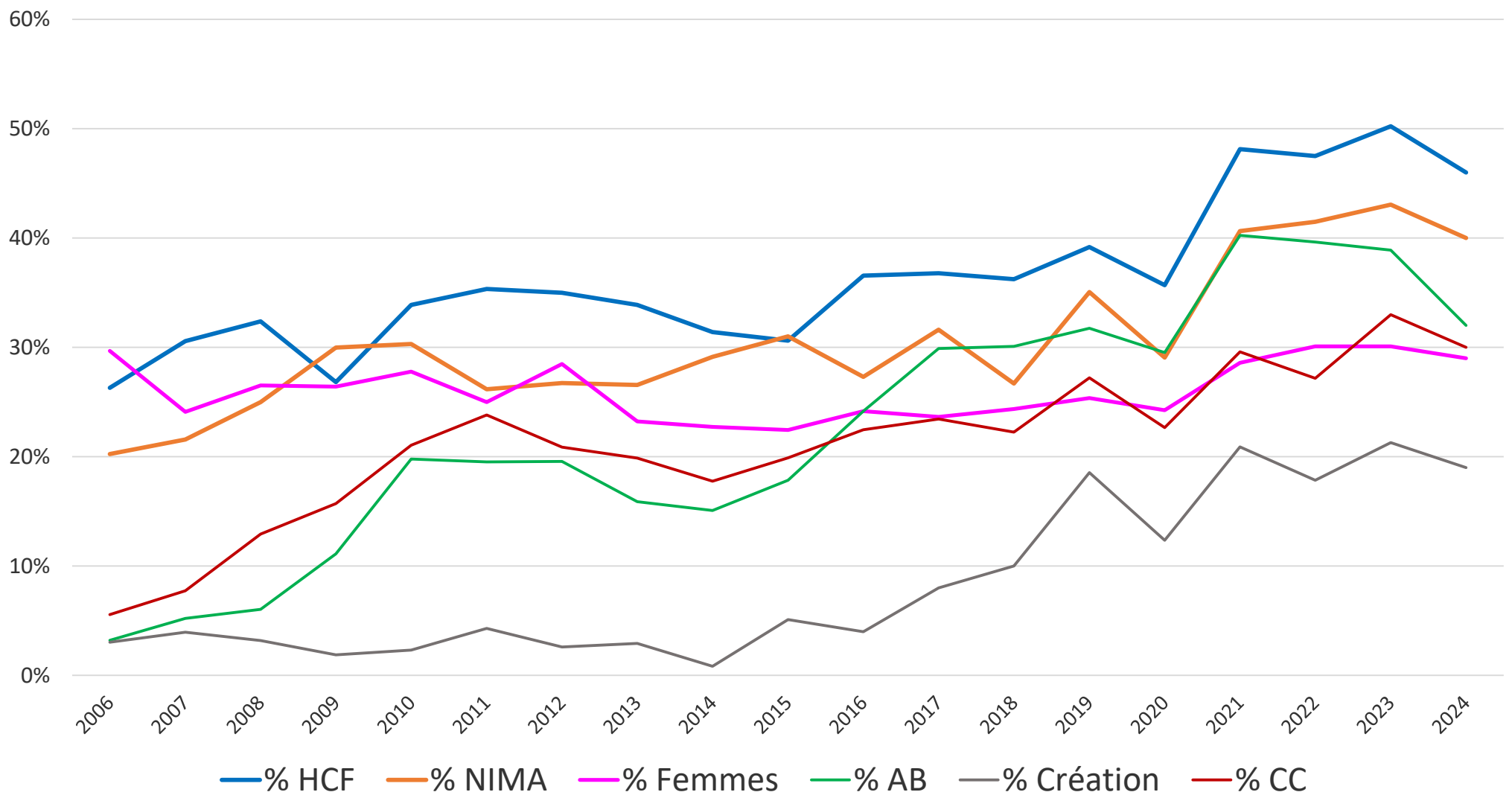


Evolution - Productions principales à l'installation





Evolutions des projets et porteurs de projet





Diversité des installations en Bretagne

Des projets de + en + diversifiés

24 % « hors grandes filières » : maraîchage, verger, pépinière, plantes aromatiques et médicinales, ovins, caprins, équins, canins, apiculture....

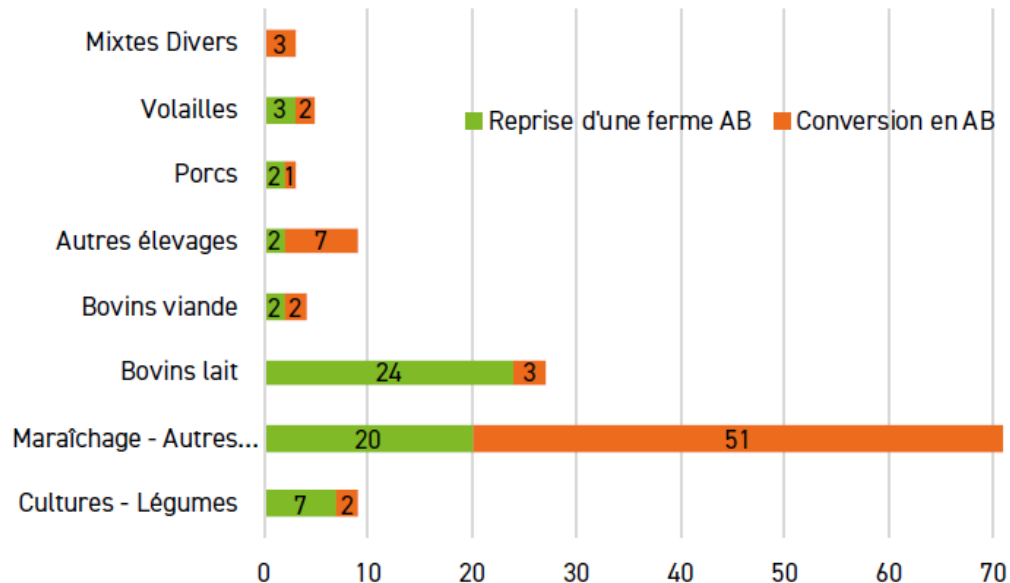
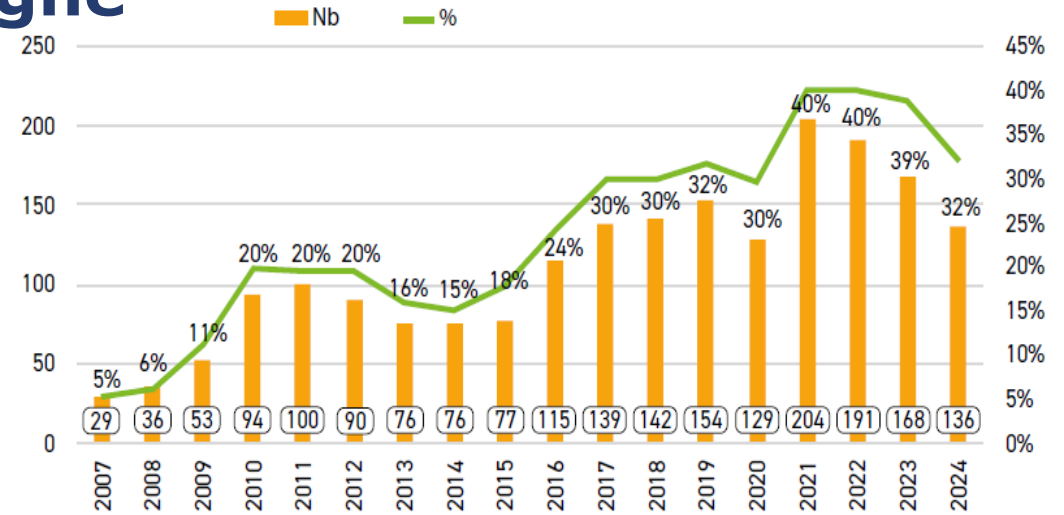


136 projets en AB

	22	29	35	56	Total
% AB	23%	31%	35%	40%	32%

Qui sont les porteurs de ces projets en agriculture bio ?

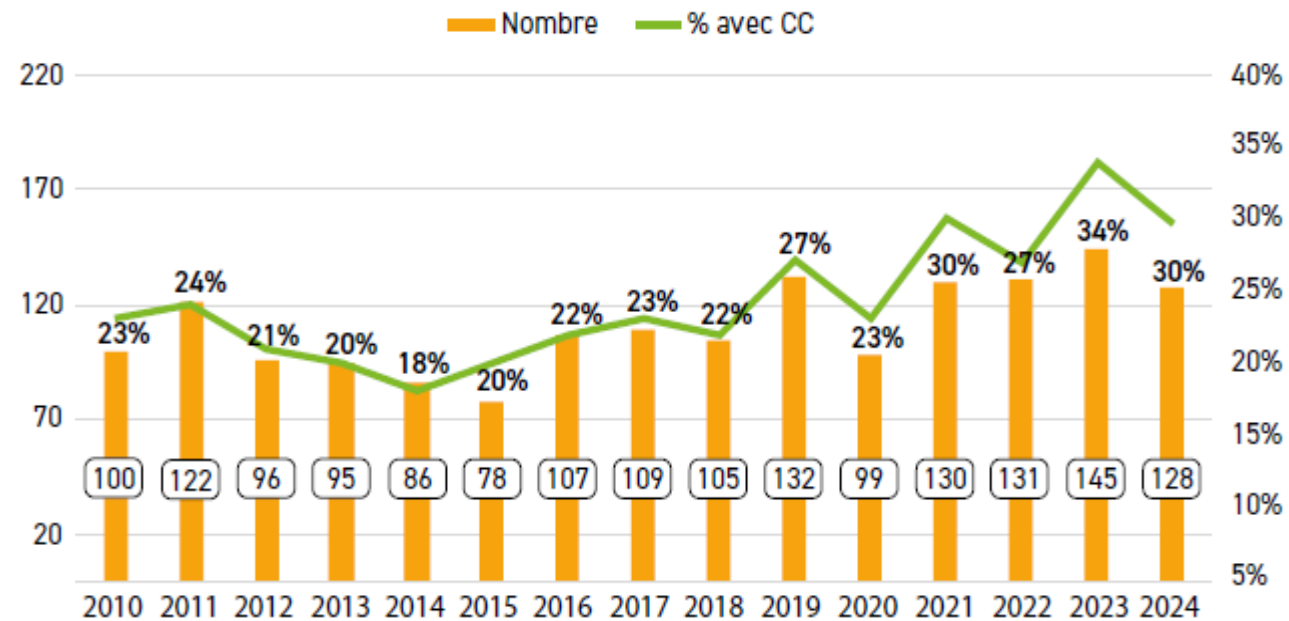
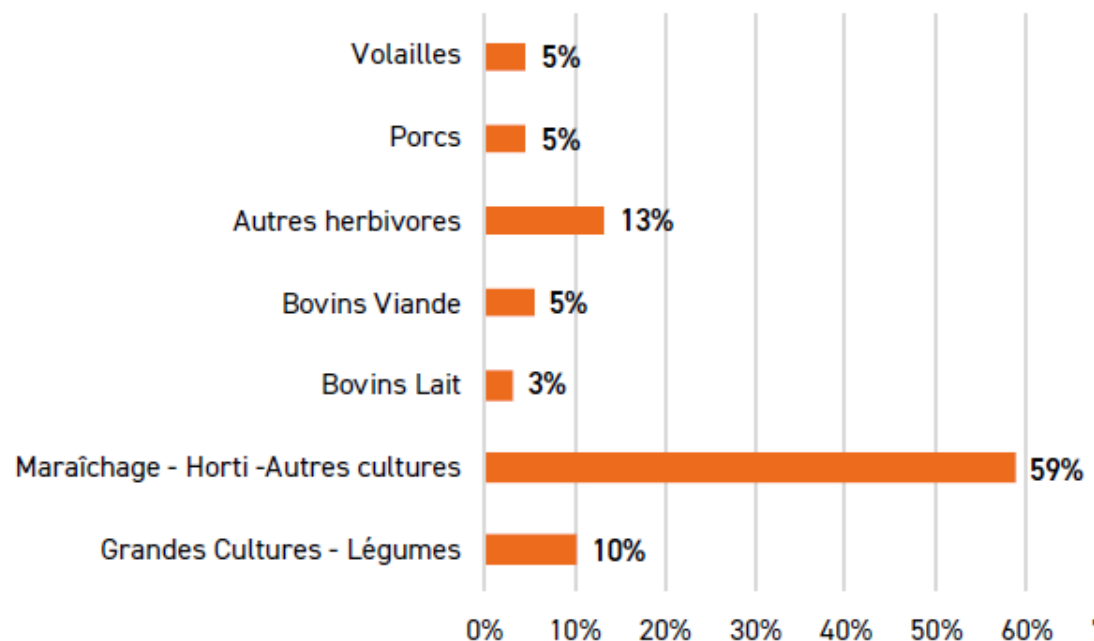
- Age moyen : **33 ans**
- Femmes : **49%**
- Hors cadre familial : **69%**
- NIMA : **74 %**
- Création : **49%**
- Avec Vente Directe : **76%**
- SAU moyenne : **35 ha**



L'installation avec Circuits Courts

- 128 Projets avec Circuit Court : 30 %

	22	29	35	56	Bzh
Nb CC Prod 1	123	101	105	102	431
%CC	17%	33%	30%	41%	30%
Nb CC 3 Prod	17%	37%	32%	42%	31%



Qui sont les porteurs de ces projets en circuits courts ?

- Age moyen : 34 ans
- Femmes : 49 %
- Hors cadre familial : 77 %
- NIMA : 80 %
- Création 59 %
- En AB : 80 %
- SAU moyenne : 21 ha

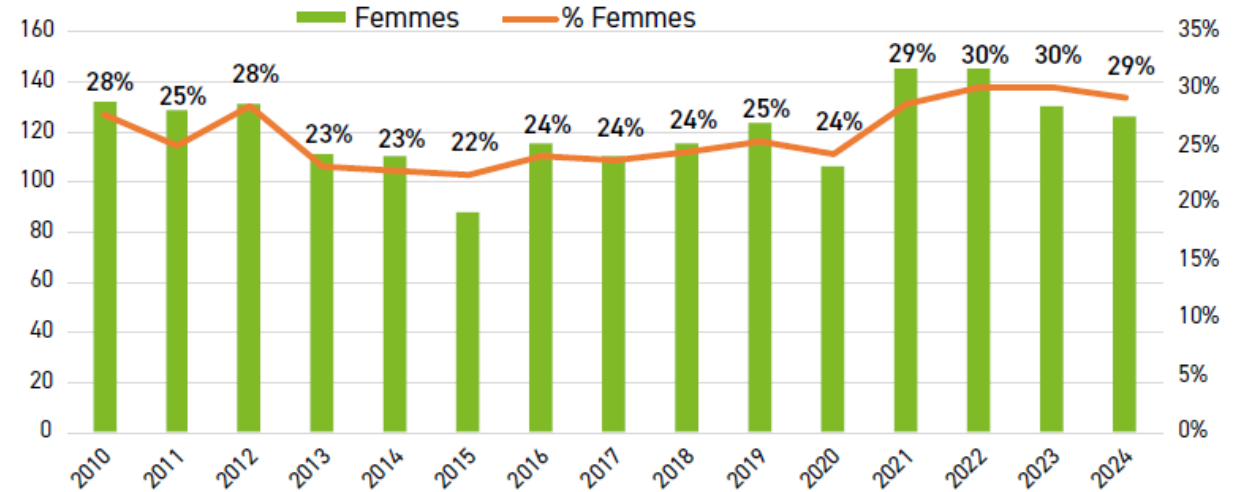
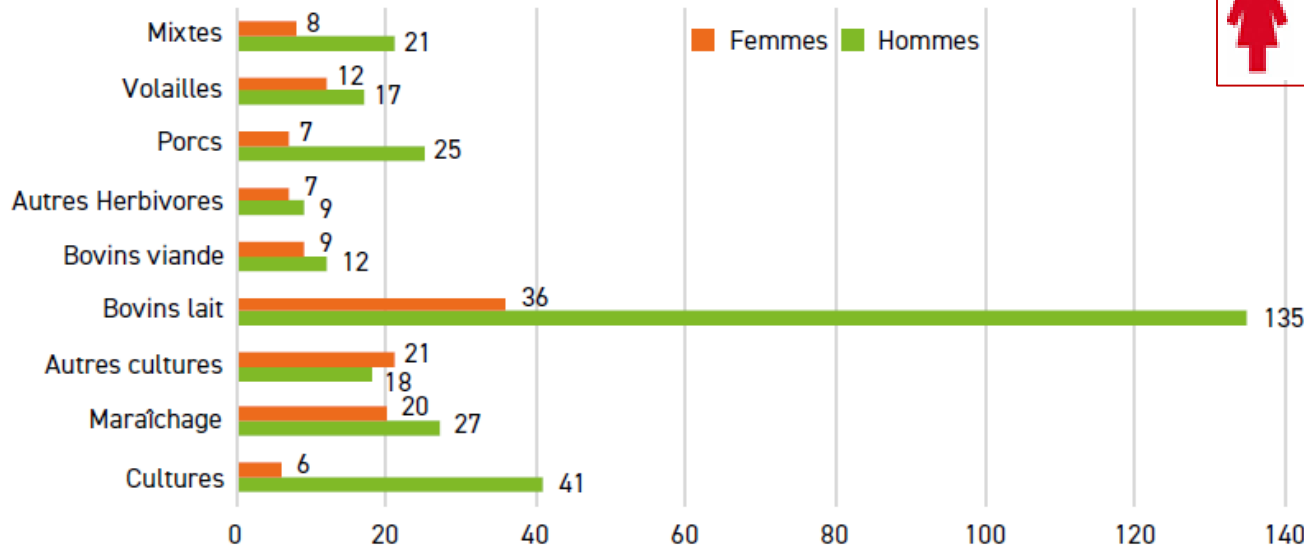


L'installation des femmes

39 % au Point Accueil Installation (780/2024)
30 % Installations Aidées (126/431)
27 % des CE (RA 2020)

Profil des 126 installations au féminin (vs hommes)

- Age moyen : 33 ans (29.5 ans)
- Création : 33 % (13 %)
- Individuel : 35 % (29 %)
- SAU moyenne : 60 ha (92 ha)
- Hors cadre familial : 55 % (42 %)
- NIMA : 62 % (31 %)
- En AB : 54 % (22 %)

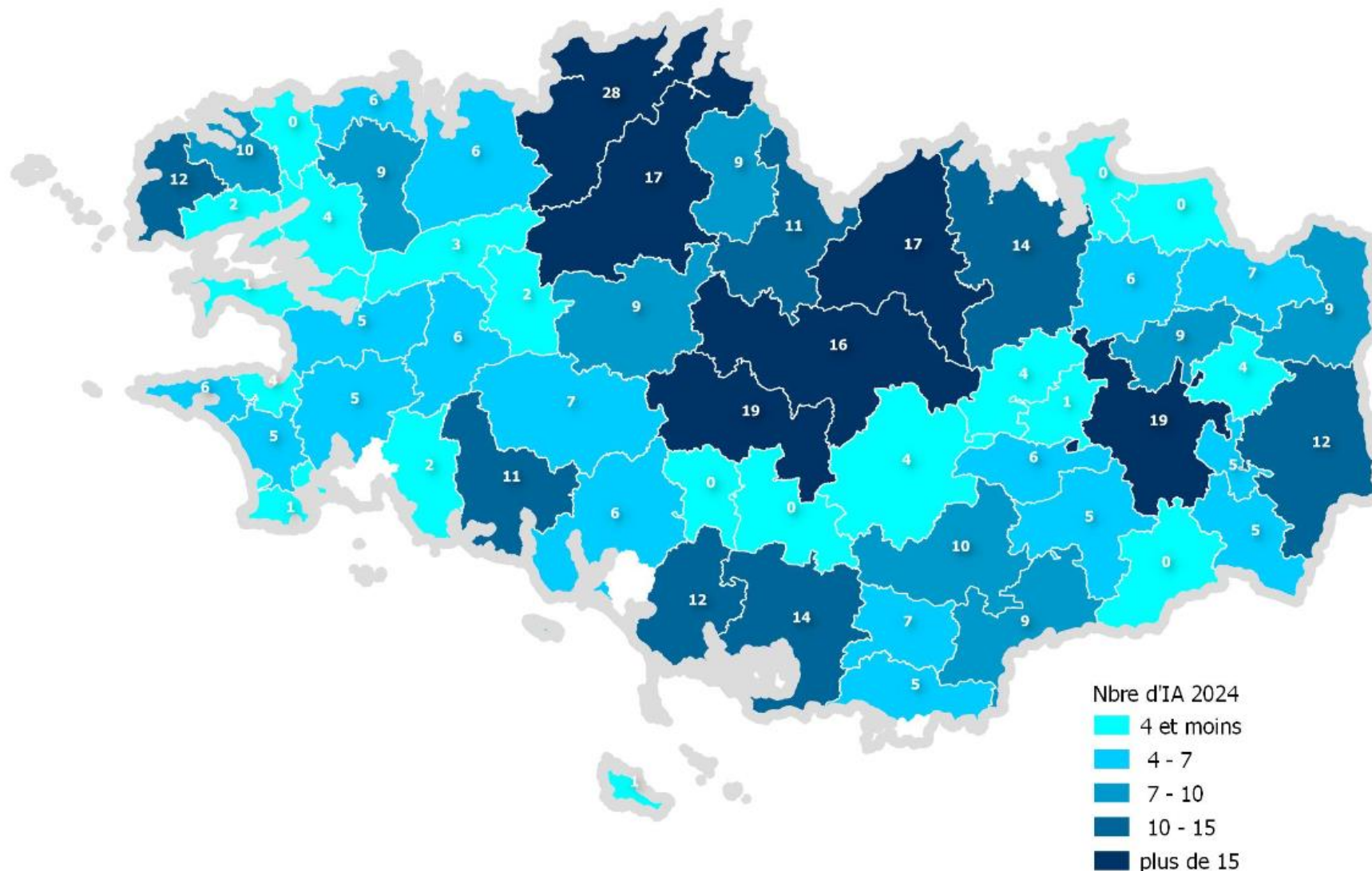


➤ Des différences, qui s'estompent peu à peu...
 ➔ Mais encore trop de freins...

compétences
 discrimination
 aides
 garanties
 familial
 capital
 foncier
 freins
 confiance
 création

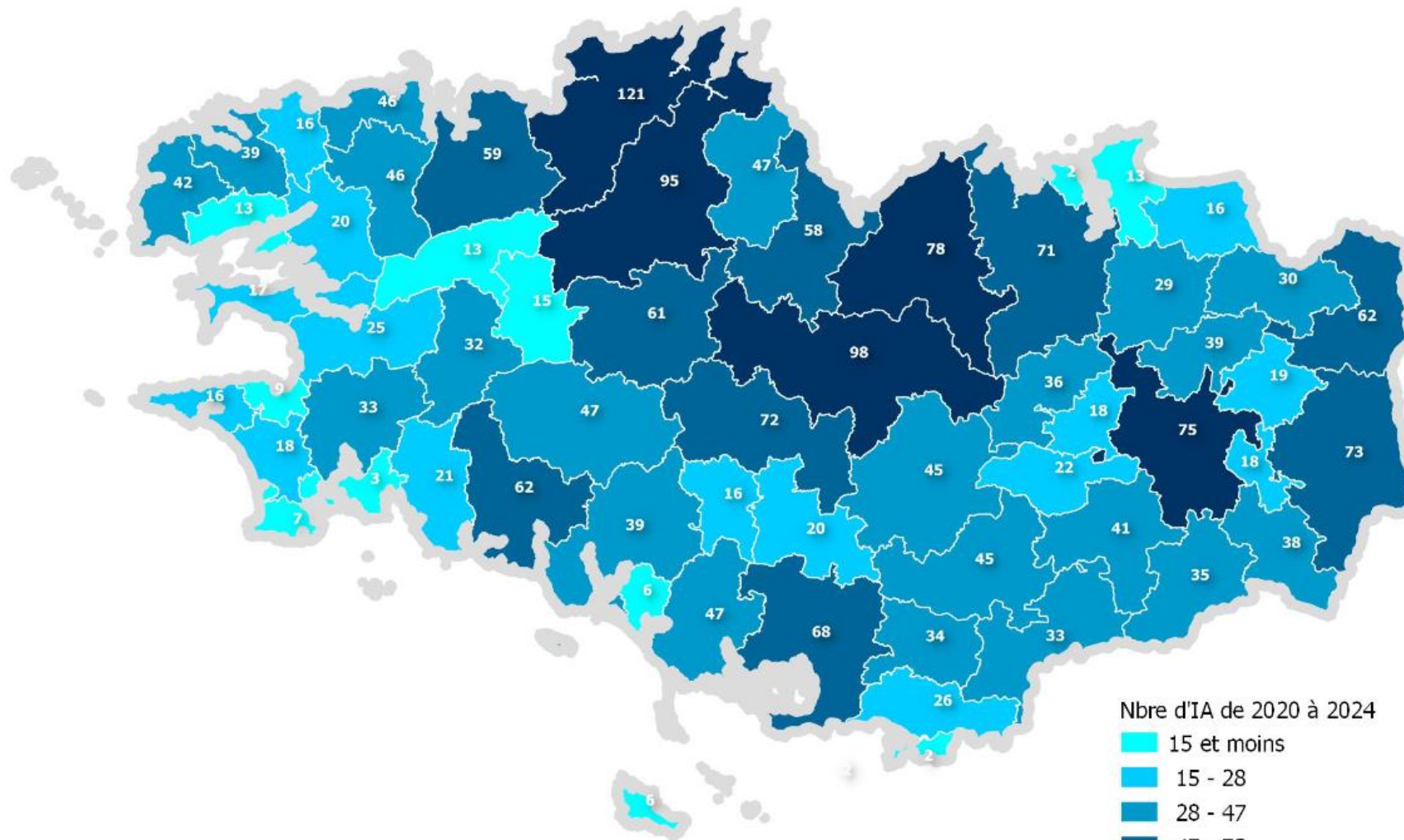


➤ Nombre d'installations aidées par les EPCI en 2024



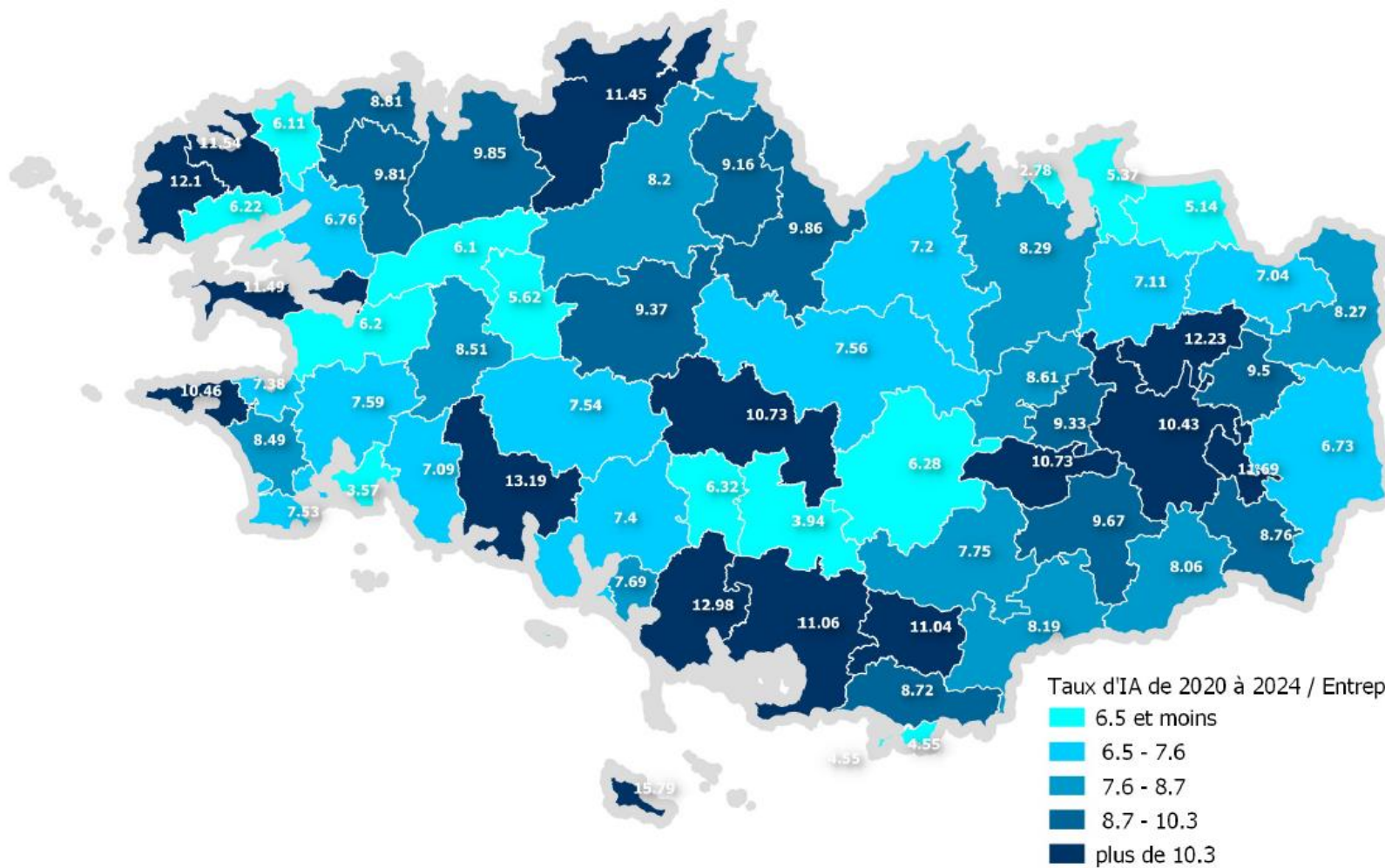


Nombre d'installations aidées par les EPCI de 2020 à 2024





Nombre d'installations aidées par les EPCI de 2020 à 2024 sur total exploitation



Taux d'IA de 2020 à 2024 / Entrep. 2020 *

6.5 et moins

6.5 - 7.6

7.6 - 8.7

8.7 - 10.3

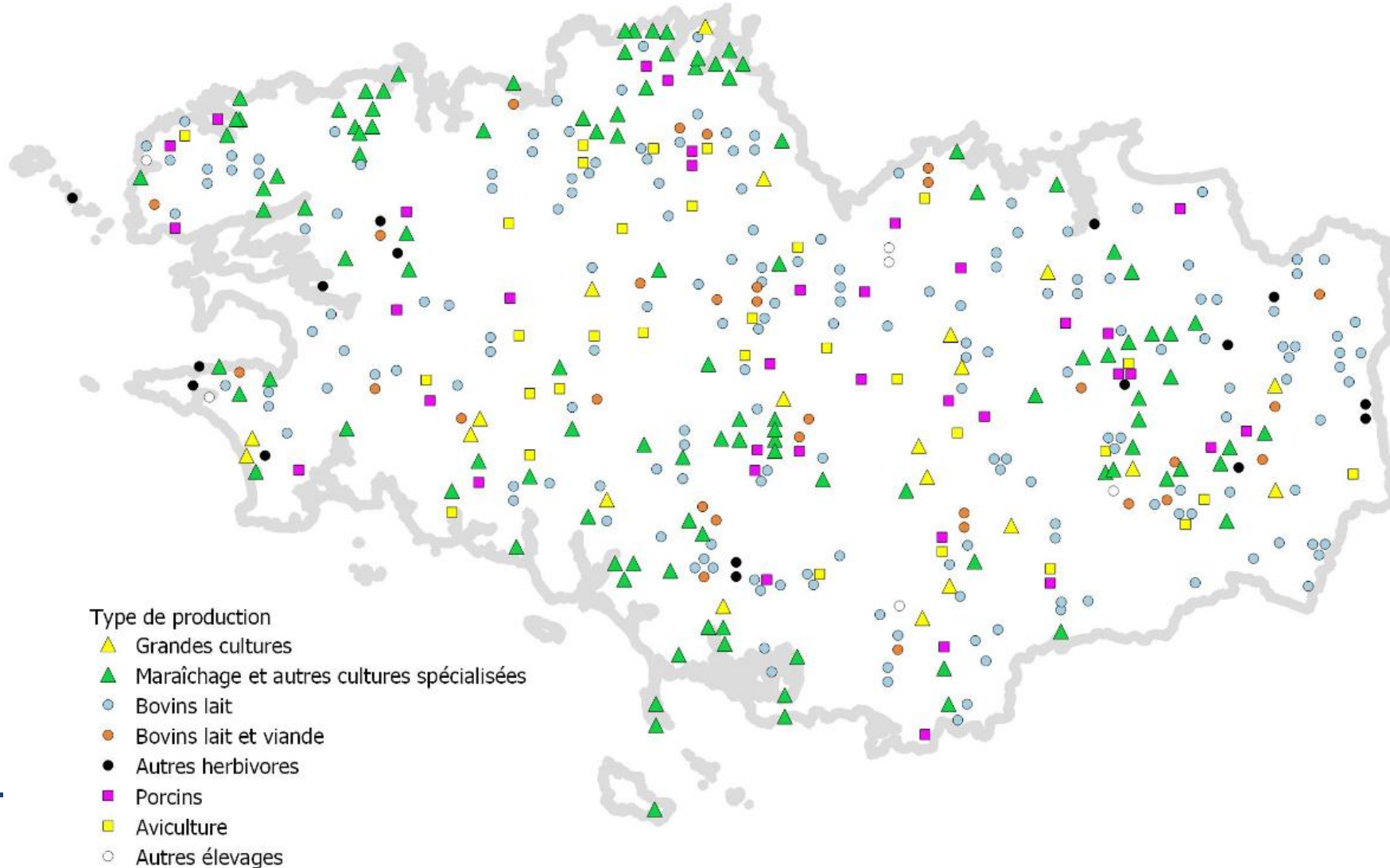
plus de 10.3

(* pour 100 entreprises - Source : RA 2020)



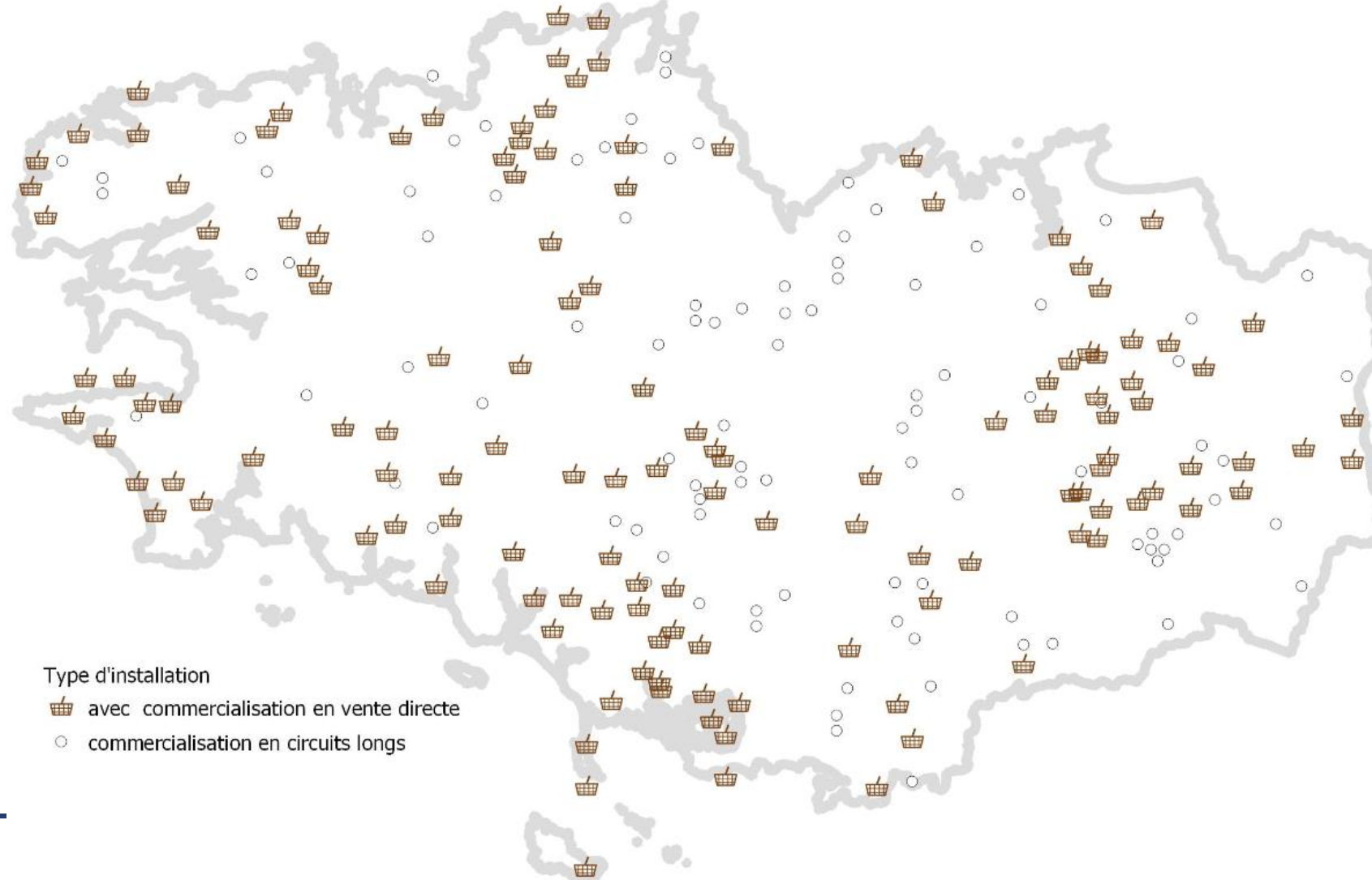


Installations aidées en 2024 et type de production (principale)



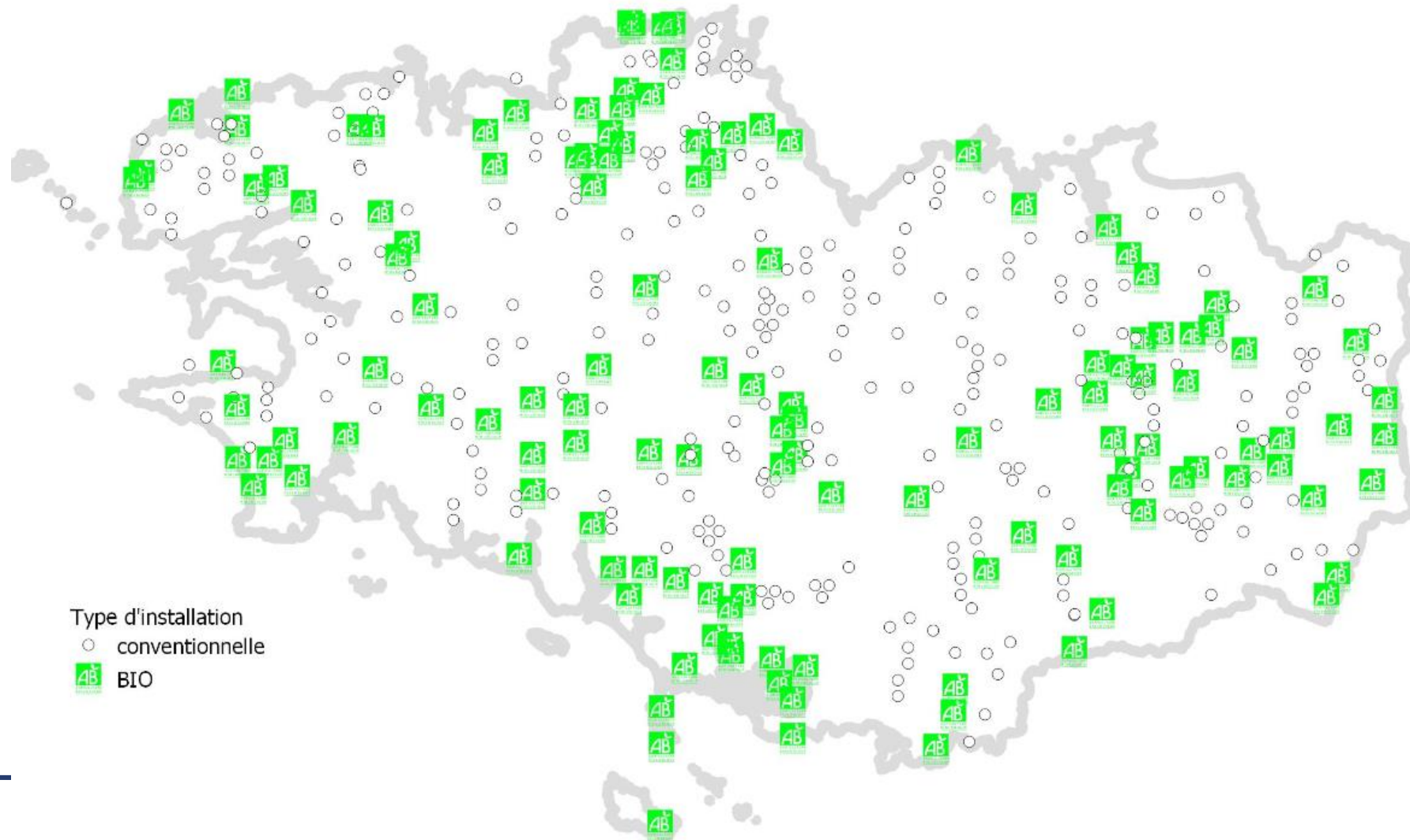


Installation aidée en 2024 avec vente directe





Installations aidées en 2024 en agrobiologie



Séance questions - réponses



Partie 3

ZOOM : quelques clés de réussite des installations

par Christoph ALLANIC, responsable Installation 29 -
Transmission Bretagne - Chambre d'agriculture de Bretagne



ETRE ACCOMPAGNE
REFLECHIR
ANTICIPER
TESTER SE FORMER
SENTOURER
PRENDRE LE TEMPS



Se former pour réussir : zoom sur 5 postes phares à bien préparer

- 1** Maîtriser ses chiffres clés, avec la formation
« Chiffrer et analyser son projet »
- 2** Raisonner son temps de travail,
avec la calculette « temps de travail »
- 3** Savoir travailler à plusieurs, avec la formation
« Poser les bases d'une bonne association »
- 4** Commercialiser en circuit court, avec la formation
« Réaliser son étude de marché »
- 5** Gestion administrative :
Demandez le Guide et le Calendrier !



Ma Calculette
Temps de travail

Elle est disponible en ligne
en version simplifiée !





Le post-installation en quelques chiffres

- **96 % de taux de maintien à 5 ans**
- **~ 1/3 avec Rda < 1 SMIC, 1 SMIC < 1/3 < 3 SMIC, 1/3 > 3 SMIC**
- **90 % sont satisfaits à très satisfaits de leur installation**
- **Env. 10 % avec des alertes auprès de la cellule Réagir ...**

DANS LE CADRE DES SUIVIS POST INSTALLATION, UNE ANALYSE PERMET DE CONNAITRE LES SITUATIONS DES JEUNES INSTALLÉS :

- 90 % sont satisfaits à très satisfaits de leur situation,
- Avec des points d'amélioration, selon eux, sur les thèmes prioritaires suivants :



- Organisation du travail : 65 %
- Maîtrise technique : 40 %
- Relations entre associés : 22 %
- Résultats économiques : 45 %
- Gestion financière : 30 %
- Commercialisation : 16 %



Dépassons nos idées reçues sur l'agriculture

IDÉE
REÇUE

N°1

Le remplacement des agriculteurs qui cessent leur activité, ça ne concerne que les agriculteurs !

FAUX

C'est l'affaire de tous ! Les agriculteurs contribuent au maintien de territoires dynamiques et vivants. Ils sont les garants d'une alimentation de qualité et de proximité répondant aux attentes des consommateurs. Ils contribuent au maintien des emplois dans les territoires.

IDÉE
REÇUE

N°2

Pas besoin de diplôme pour travailler dans l'agriculture !

VRAI et FAUX

De nombreuses formations existent pour acquérir des compétences avant de s'installer et qui permettent d'avoir accès aux aides, la priorité «installation» au Schéma des structures. Détenir un diplôme n'est pas obligatoire mais attention, les exploitants agricoles sont des entrepreneurs du vivant, un métier qui nécessite de nombreuses qualifications : gestion, production, management et organisation du travail entre salariés et/ou associés en tenant compte des cycles du vivant, de la prévention et gestion des risques... Avoir une formation agricole est une condition de réussite !

IDÉE
REÇUE

N°3

Si je m'installe en agriculture, je n'ai plus de temps libre !

FAUX

Il existe des moyens permettant de vivre comme tout le monde : réfléchir le poste travail lors de son installation (grâce à la Calcullette «temps de travail») : quantité, conditions, organisation en lien avec ses associés et/ou salariés, bien choisir son matériel et ses investissements, déléguer grâce au service de remplacement, ou CUMA...





Dépassons nos idées reçues sur l'agriculture

IDÉE
REÇUE

N°4 Il est impossible de s'installer en agriculture sans être du milieu agricole !

FAUX

Des dispositifs spécifiques existent pour informer, orienter et développer des compétences avant l'installation (PAI, CEPPP, stages, formations, espaces-tests...), pour trouver du foncier (RDI,...). Aujourd'hui près de la moitié des installations bretonnes se font Hors cadre familial, par des personnes Non Issues du Milieu Agricole.

IDÉE
REÇUE

N°5 L'agriculture est réservée aux hommes !

FAUX

Parmi les nouveaux installés, **30% sont des femmes**. Au-delà des chiffres, les différences des installations entre Femmes et Hommes semblent s'estomper peu à peu, avec des installations de femmes dans toutes les productions et tous les statuts. Elles portent leur propre projet, avec 44 % des femmes dirigeantes de leur entreprise (en individuel ou Earl unipersonnelles).

IDÉE
REÇUE

N°6 S'installer, c'est le parcours du combattant !

VRAI et FAUX

Comme dans tous les secteurs, la création d'entreprise est complexe. On ajoute ici la question de l'accès au foncier et des autorisations d'exploiter... Cependant des dispositifs d'accompagnement sur mesure, publics, enviés par les autres secteurs, sont à disposition des porteurs de projet pour les aider à réussir leur installation.

Séance questions - réponses

La Chambre d'agriculture à vos côtés

→ **Newsletter collectivités trimestrielle** :
actualité réglementaire, témoignages,
partages d'expériences...
(dernière en date en mars 2025)

→ **Inscription à la newsletter**



→ **Site Web** de la Chambre d'agriculture à destination des **collectivités**

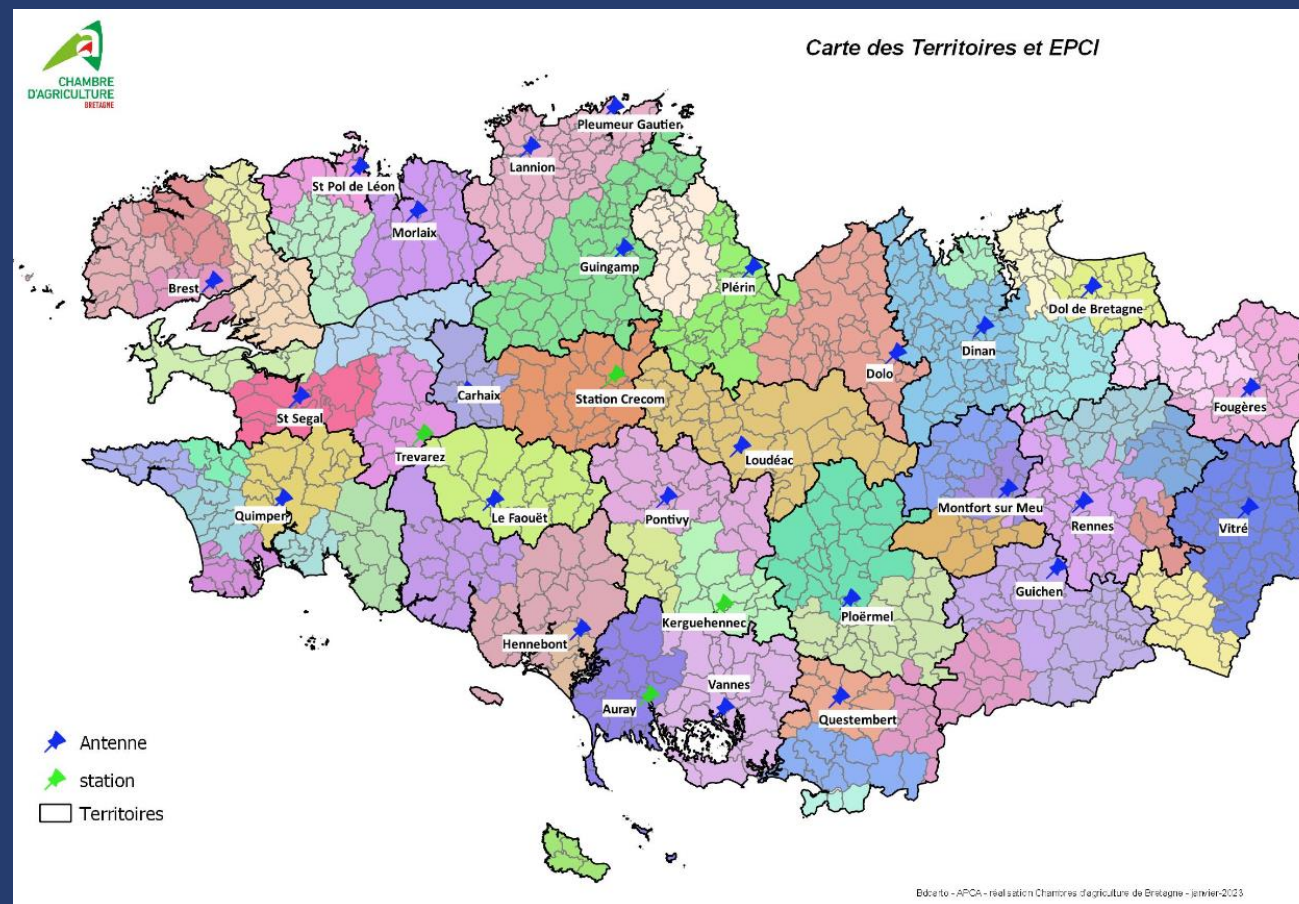
→ **www.agriculture-collectivites.bzh**

La Chambre d'agriculture à vos côtés

- 25 antennes sur toute la Bretagne
- 27 élus référents
- 20 territoires
- 20 chargés d'animation territoriale

Vos contacts en proximité

Pour toutes questions en lien
avec l'agriculture :
n'hésitez pas à nous contacter !



La Chambre d'agriculture à vos côtés

Les rencontres à venir

→ Le Jeudi 15 Mai - de 10h à 12h

Webinaire Eco : Face aux tensions politiques, aux épizooties et à la déflation, que retenir pour préparer l'année 2025 ?

Au programme :

- Découvrez ABC Analyse et Perspectives
- Visualisez les enjeux
- Anticipez l'avenir

[Inscrivez-vous dès à présent](#)

→ Le Mardi 10 Juin - de 10h30 à 12h

Webinaire Transmission : chiffres clés, retour d'expériences

[Inscrivez-vous dès à présent](#)

La Chambre d'agriculture à vos côtés

Les rencontres à venir

→ **Le Jeudi 18 Septembre : 7^{ème} édition de la Journée Territoires au SPACE**

Comment favoriser une collaboration efficace entre les différents acteurs (collectivités, filières, agriculteurs...) pour assurer la pérennité des élevages et filières dans les territoires.



De 10h à 15h30 – Forum d'expériences, plénière, échanges avec nos élus...

Conclusion

par Stéphane CORNEC,
élu de la Chambre d'agriculture